

Code de Déontologie Professionnelle de la Sécurité Privée



Article 1
Respect des réglementations applicables au secteur

Article 2
Transparence des procédures et des systèmes mis en place dans l'entreprise

Article 3
Autorisations, habilitations

Article 4
Sélection et recrutement

Article 5
Formation professionnelle

Article 6
Les relations sociales

Article 7
Conditions de travail

Article 8
Salaires et revenus

Article 9
Santé et sécurité

Article 10
Égalité des chances et non-discrimination

Article 11
Organisation du travail

Article 12
Relations avec les clients

Article 13
Lutte contre le travail illégal et autres dérives déloyales

Article 14
Relations avec les autorités de sécurité publique

Article 15
Relations avec les autres entreprises du secteur de la Sécurité Privée



Téléchargez Le Code de Déontologie Professionnelle de la Sécurité Privée sur www.e-snes.org

INSCRIT AU

label
snes
GARANTIE DE PROFESSIONNALISME EN SÉCURITÉ PRIVÉE
150 ENTREPRISES, 750 ÉTABLISSEMENTS PARTOUT EN FRANCE

**EXIGEZ LA MARQUE DE QUALITÉ
DU RÉSEAU PROFESSIONNEL
DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE**



EN CONFORMITÉ AVEC LE CODE DE CONDUITE ET D'ÉTHIQUE DES PARTENAIRES SOCIAUX EUROPÉENS : COESS ET UNI-EUROPA